

CCI de Vaucluse : le Club Énergie inauguré par une conférence sur la transformation énergétique



La CCI de Vaucluse vient de créer le Club Énergie, un espace de rencontres et d'échanges à destination des entreprises du département. À l'occasion de son lancement, une conférence inaugurale aura lieu le mardi 29 avril, proposée aux chefs d'entreprise, collectivités, acteurs de la filière énergie, responsables développement durable, RH et QSE.

Le Club Énergie porté par la <u>CCI de Vaucluse</u> se veut être un catalyseur d'idées et d'initiatives, pour accompagner les acteurs économiques dans leur transition énergétique et leur développement durable. Il vise à soutenir la transformation des entreprises vauclusiennes, en rassemblant l'écosystème local de la filière énergie autour de valeurs communes. En tant que projet dynamisant animé par les rencontres du



réseau économique, il a vocation à être en amont des évolutions et répondre aux enjeux énergétiques.

Par ce club, la CCI 84, qui regroupe les 50 000 entreprises des secteurs concernés par son expertise, se tourne vers les défis futurs. D'abord la formation, la CCI étant déjà à l'origine de 3 campus avec 1200 jeunes formés par an. Puis l'anticipation réglementaire, de par sa position de proximité entre les collectivités et entreprises. Ensuite l'innovation, impulsée par des partenariats et le développement de projets. Et enfin, l'accès au financement, avec un accompagnement à chaque étape.

Pour officialiser l'ouverture du Club Énergie, la CCI s'est tournée vers <u>Geneviève Ferone Creuzet</u>, vice-présidente du Think Tank <u>The Shift Project</u> et pionnière de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle animera une conférence intitulée "Faire de la transformation énergétique une réussite pour le Vaucluse et ses entreprises." Il s'agira d'intervenir sur les enjeux de la transition énergétique, le leadership de demain et l'économie décarbonée, en mettant l'accent sur les actions concrètes que les entreprises du Vaucluse peuvent mettre en œuvre pour réussir cette transformation. Au programme : lancement officiel du club, conférence, échanges avec le public et cocktail de clôture.

Conférence "Faire de la transformation énergétique une réussite pour le Vaucluse et ses entreprises". Mardi 29 avril à 18h. Campus CCI Vaucluse, Allée des Fenaisons à Avignon. Inscriptions : www.vaucluse.cci.fr / Renseignement : clubenergie@vaucluse.cci.fr

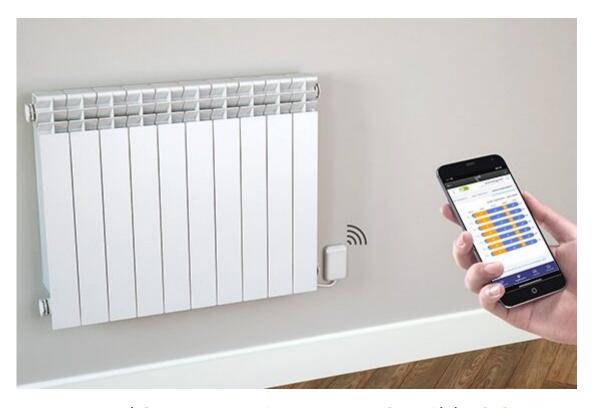


A.R.C

Vaison Ventoux s'allie à Voltalis pour le déploiement d'un thermostat gratuit et



écologique



La communauté de communes <u>Vaison Ventoux</u> et la société <u>Voltalis</u> viennent de signer une convention de partenariat afin d'aider les habitants à faire face à la hausse généralisée des prix de l'énergie. C'est une première dans le Vaucluse.

« Pour faire face à l'urgence climatique et agir sur le pouvoir d'achat des ménages, nous souhaitons apporter des réponses concrètes en engageant notre territoire dans la transition écologique et énergétique », a déclaré <u>Jean-François Périlhou</u>, président de la communauté de communes Vaison Ventoux, à propos de ce partenariat entre l'intercommunalité et Voltalis.

L'objectif de cette alliance serait de proposer gratuitement à tous les habitants et professionnels du territoire chauffés à l'électrique un thermostat connecté écocitoyen dédié au chauffage. Ce thermostat leur permettrait notamment de réduire leur consommation d'énergie afin de maîtriser les coûts. « Nous sommes ravis de proposer à près de 3 500 foyers et professionnels de prendre part à l'effort national de sobriété énergétique », a ajouté <u>Mathieu Bineau</u>, directeur général de Voltalis.

Ce dispositif gratuit permettrait aux consommateurs d'atteindre jusqu'à 15% d'économies d'énergie, mais aussi de réduire les émissions de CO2 du logement jusqu'à 70%. Le déploiement a commencé ce lundi 5 février. Pour solliciter l'installation de ce dispositif, il faut contacter Voltalis au 04 56 60 87 47 ou



envoyer un mail à l'adresse vaisonventoux@voltalis.com.



Augustin Chazot, responsable des partenariats Voltalis Région Auvergne Rhône-Alpes, et Gérard Raineri, vice-président de l'intercommunalité en charge de la communication. DR

V.A.

La France toujours très dépendante des énergies fossiles



La France toujours très dépendante des énergies fossiles

Répartition de la consommation d'énergie primaire en France en 2022, par énergie (en %)

Partiellement renouvelable



Énergie primaire : ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés.

Source : Ministère de la Transition Énergétique









Mardi 12 décembre a marqué la fin de la COP28, conférence internationale dont l'un des objectifs principaux était de faciliter la transition énergétique en accélérant la sortie des énergies fossiles. Le texte final de la COP28 spécifie que le monde doit « s'éloigner des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 conformément aux préconisations 1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025

scientifiques ». Cependant, comme le montre notre infographie, basée sur les données du <u>SDES</u>, le Service des Données et Études Statistiques du Ministère de la Transition Énergétique, la France reste très dépendante des énergies fossiles. En effet, si le <u>nucléaire</u> représentait à lui tout seul plus d'un tiers de la consommation d'énergie primaire du pays en 2022 (36,6 %), les énergies fossiles – pétrole, gaz naturel et charbon – représentaient quant à elles près de la moitié de l'énergie primaire consommée dans le pays cette même année.

Les énergies renouvelables, dont la part principale reste la biomasse solide (principalement le chauffage au bois et produits dérivés), ne représentaient pour leur part que 13,9 % du total de la consommation d'énergie primaire en France en 2022.

De Valentine Fourreau pour Statista

Sénat : la mission d'information sur le bâti scolaire en visite à Châteauneuf-de-Gadagne





Lundi 5 mai, le Sénateur Jean-Baptiste Blanc et ses collègues de la mission sénatoriale d'information sur le bâti scolaire étaient en visite à l'école P. Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Face au réchauffement climatique, la rénovation du bâti scolaire est un enjeu majeur alors que 12M d'élèves sont accueillis chaque année dans les écoles, collèges et lycées. En février dernier, le Sénat a créé une mission d'information sur ce sujet à laquelle appartient le Sénateur Jean-Baptiste Blanc.

Cette mission a pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées par les décideurs locaux dans leurs démarches et de mettre en lumière les bonnes pratiques à initier dans le domaine de la transition écologique. C'est dans ce cadre que le Président de la mission, le Sénateur Jean-Marc Mizzon et la Rapporteuse, la Sénatrice Nadège Havent sont venus visiter le groupe scolaire P. Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Cette école a été rénovée après qu'un audit énergétique ait été réalisé déterminant les axes d'amélioration à apporter afin de favoriser les économies d'énergie et d'améliorer le confort des élèves, des enseignants et du personnel. Ces travaux ont permis d'isoler la toiture et les murs par l'extérieur, de changer les menuiseries, d'ajouter des protections solaires et de la végétation. Une rénovation que le Sénateur Jean-Baptiste Blanc a tenu à mettre en lumière.

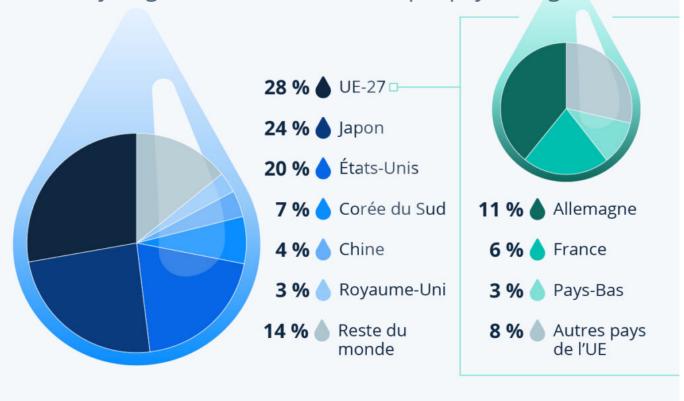
J.R.

Production d'hydrogène : l'Europe mène la course aux brevets





Part des brevets liés aux technologies de production de l'hydrogène entre 2011 et 2020, par pays d'origine



Sources : Agence internationale de l'énergie, Office européen des brevets



La production d'hydrogène fait partie des technologies prometteuses pour mener à bien la transition énergétique. Il existe différents types d'hydrogène, classés en fonction du procédé de fabrication et des émissions qui en résultent. L'hydrogène « vert », qui n'émet absolument aucun gaz à effet de serre, correspond à celui produit par électrolyse de l'eau en utilisant de l'électricité provenant de sources renouvelables.



1 décembre 2025 |

Ecrit par le 1 décembre 2025

Comme le dévoile une <u>étude</u> de l'Agence internationale de l'énergie et de l'Office européen des brevets, l'Europe est en tête de la course technologique mondiale dans ce domaine. Entre 2011 et 2020, les pays de l'Union européenne ont été à l'origine de 28 % des dépôts de brevets liés à la production d'hydrogène dans le monde. L'Allemagne (11 %) et la <u>France</u> (6 %) représentent plus de la moitié des dossiers d'invention émanant de l'UE.

Les autres nations qui contribuent le plus à la <u>recherche mondiale</u> dans ce domaine sont le Japon et les États-Unis, avec une part respective de 24 % et 20 % des dépôts de brevets au cours de la période étudiée.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Sorgues : La fromagerie SDV s'équipe de panneaux photovoltaïques





La fromagerie sorguaise SDV vient de se doter de panneaux photovoltaïques. Une installation réalisée par <u>Engie my power</u>, filiale du groupe Engie, qui vise à permettre à l'artisan de réduire ses factures et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

D'habitude se sont des entreprises plus importantes qui se dotent de panneaux photovoltaïques en toiture, mais la fromagerie sorguaise SDV située route d'Orange est l'une des premières TPE/PME de Vaucluse à s'équiper de la sorte. Un projet réalisé avec <u>Engie my power</u>, filiale du groupe Engie, qui a permis la mise en place de 96 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 36 kWc (kilowatt-crêtes), sur 4 parties du toit de la fromagerie, pour une surface totale de 164 m2. De quoi permettre à l'entreprise vauclusienne 'd'autoconsommer' prochainement plus de la moitié de l'électricité produite.

Près de 100 000€ d'économie sur la facture d'électricité

Ces panneaux photovoltaïques, qui réduiront l'empreinte environnementale de la fromagerie, lui permettront également de réaliser des économies significatives dès la première année. L'installation devrait produire chaque année plus de 44 000 kilowattheures (kWh) d'électricité solaire soit plus d'1 million de kWh sur 25 ans, et éviter ainsi l'émission de 368 tonnes de dioxyde de carbone (CO2), l'équivalent de 491 arbres à planter pour compenser cette empreinte carbone2.

Financièrement, c'est une économie de près de 100 000€ sur la facture d'électricité qui est attendue sur cette période (hors éventuelles hausses de tarif d'électricité). L'entreprise pourra également bénéficier du gain de la revente d'électricité non consommée.

Une démarche aussi écologique qu'économique

« Engie my power accompagne les TPE/PME pour consommer moins et mieux l'électricité, grâce à une solution sur mesure d'autoconsommation solaire », déclare Sophie Devoisin-Lagarde, directrice d'Engie my power qui poursuit « Engie my power pour les Pros leur permet ainsi de faire des économies sur leurs factures d'électricité tout en réalisant un geste pour l'environnement. »

Engie my power commercialise depuis 2018 des solutions photovoltaïques pour les particuliers et petits professionnels en les accompagnant dans toutes les démarches administratives. Son ambition est de devenir, à horizon 2024, l'acteur de référence des solutions solaires décentralisées pour les puissances inférieures à 100 kilowatt crêtes (kWc).

La Région Sud soutient l'installation de bornes de charge électriques dans les



copropriétés



En 2019, la <u>Région Sud</u> a lancé son dispositif 'Zéro émission sur la route' afin d'aider ses habitants au déploiement des véhicules électriques. Aujourd'hui, elle a de soutenir l'installation de nouvelles bornes de recharge électriques au sein des copropriétés.

La transition énergétique et l'atteinte d'une neutralité carbone font partie des priorités de la Région Sud. « Nous devons penser à une nouvelle mobilité, avec des transports durables et respectueux de l'environnement », explique Renaud Muselier, président de la Région. Le dispositif 'Zéro émission sur la route' a déjà permis plus de 65 opérations représentant 800 bornes de charge électriques, 80 véhicules électriques, et 3,5 millions d'euros de subventions.

Depuis le début de l'année, les prix des carburants ne cessent d'augmenter et la qualité de l'air continue de se dégrader. Ainsi, la Région Sud a décidé d'élargir les aides relatives au dispositif 'Zéro émission sur la route' et de soutenir l'installation de nouvelles bornes de charge électriques dans les copropriétés afin



que leurs habitants puissent recharger leur véhicule directement chez eux.

V.A.

Le syndicat Durance Luberon et Enedis s'allient pour développer les énergies renouvelables



Le syndicat <u>Durance Luberon</u> et la société <u>Enedis</u> viennent de signer un partenariat visant à accompagner ce premier dans l'étude d'installations de panneaux photovoltaïques sur 40 sites





d'eau potable et d'assainissement, notamment pour leurs raccordements au réseau public de distribution exploité et géré par Enedis.

Le syndicat Durance Luberon réfléchit depuis près d'un an à ces installations de panneaux photovoltaïques dans le but de profiter pleinement du potentiel énergétique des sites d'eau potable et d'assainissement, sur un territoire qui bénéficie d'un important taux d'ensoleillement toute l'année. Dans un contexte de crise énergétique, ce projet s'inscrit également dans une volonté de réduire les consommations d'énergies afin de réaliser des économies financières en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Au cours de ce partenariat, qui a été signé pour deux ans, Enedis mettra à disposition du syndicat Durance Luberon les informations liées à ses sites pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière d'investissement en obtenant une première estimation des contraintes liées aux capacités des réseaux de distribution d'électricité.

V.A.

Sobriété énergétique : LMV ouvre une permanence

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



La crise de l'énergie et la sobriété qui en résulte incitent davantage l'agglomération <u>Luberon Monts de Vaucluse</u> à venir en aide à ses administrés. Ainsi, l'<u>Agence locale de transition énergétique</u> (Alte) tient désormais une permanence le 3^e lundi de chaque mois dans les locaux de LMV au 315 avenue Saint Baldou à Cavaillon.

Sur place, un conseiller peut recevoir les propriétaires, occupants ou bailleurs, de toutes les communes de l'agglomération (à l'exception de ceux de l'hyper centre de Cavaillon, concernés par le dispositif OPAH-RU) gratuitement sur rendez-vous afin de les aider à trouver les solutions techniques adaptées pour effectuer des travaux de rénovations énergétiques, à mobiliser les aides financières possibles, ainsi qu'à trouver les professionnels locaux qualifiés.

Les prochaines permanences auront lieu les lundis 21 novembre et 19 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 04 90 74 09 18 ou <u>directement sur le</u> site de l'Alte.

V.A.